

NOM : .....

PRÉNOM : .....

@ MAIL : .....

Je souhaite adhérer à l'association  
Coezion au titre de :

- Membre adhérent
- Membre bienfaiteur
- Membre bénévole
- Membre actif
- Représentant des usagers du système santé

Mon inscription sera confirmée par le CA de l'association selon les statuts de Coezion.

L'adhésion est valable annuellement de date à date après le paiement de ma cotisation de 15€ et la signature du présent document.

Date et Signature :



**Bulletin à retourner à :**

**ASSOCIATION COEZION**

**BÂTIMENT LE MARIGOT  
876 CHEMIN DE LA FARLÈDE  
83500 LA SEYNE SUR MER**

**[coezion.asso@gmail.com](mailto:coezion.asso@gmail.com)**

**04.94.12.36.71**

**06.46.47.11.97**

Il est possible de rejoindre coezion en tant que :  
**Membres adhérents** : Des personnes physiques adultes avec trouble autistique ou trouble du Neuro Développement, et, qui ont fait acte de candidature auprès de l'association ; candidature ayant été acceptée par le Conseil d'Administration.

**Membres bienfaiteurs** : Toutes personnes physiques ou morales qui soutiennent l'association financièrement par un don, ouvrant droit à un reçu fiscal.

**Membres bénévoles** : Des personnes physiques qui participent au fonctionnement de l'association dans la réalisation de certaines activités de cette dernière ; bénévolat ayant fait l'objet d'une validation par le Conseil d'Administration.

**Membres actifs** : Des personnes morales qui participent au fonctionnement de l'association ou à la réalisation de ses missions en déployant au sein de l'association une offre de service déjà existante, ou une nouvelle, et qui a vocation à s'adresser aux publics ciblés par l'association et qui s'inscrit obligatoirement dans les missions de l'association (voir cahier des charges du GEM) ; l'intervention de membres actifs fait l'objet d'une validation par le Conseil d'Administration.

**Représentant des usagers du système santé** : Ils sont des personnes morales qui peuvent être membres de l'association. Les candidatures font l'objet d'une validation par le Conseil d'Administration.